document de travail

DOCUMENT DE PRÉSENTATION

La CPTS des 3 Vallées

À l'attention du CLS Montagne béarnaise et de la CCHB

Document de présentation au CLS et à la CCHB — Octobre 2026

SLIDE 1



SLIDE 2



1. Chronologie…

- En 2020, le Contrat local de santé porté par la CCHB a exprimé la volonté de voir émerger une CPTS sur le territoire (projet de santé). La CPTS répond donc à une demande de la collectivité.
- Création le 21 avril 2024 ; rencontre interprofessionnelle et intercommunale fin 2024 avec environ 130 présents, dont des représentants des collectivités ;
- Du projet de santé au contrat : le projet de santé est daté du 2 juin 2025 et a été validé par l'ARS par courrier du 18 août 2025. Entre les deux, de nombreux échanges ont accompagné la préparation de l'accord conventionnel interprofessionnel (ACI). L'ACI est un contrat tripartite, il aura fallu dix mois pour construire avec l'ARS et la CPAM les indicateurs de chaque action.
- Contrat ACI signé le 16 juin 2026 pour 5 ans, avec un point annuel entre les trois parties…
- Une coordinatrice en poste depuis le 14 septembre 2026.

SLIDE 3



2. Qui est la CPTS aujourd'hui ? Quel visage a-t-elle ?

Une main qui relie

Notre CPTS est née pour répondre aux besoins de santé de notre territoire. Elle se veut une main tendue, une main qui invite et qui relie nos vallées, et sur laquelle le territoire peut s'appuyer.

Relier, c'est très concret ici. Les besoins se situent souvent en haut des vallées, et une grande partie des professionnels exercent à Oloron. Rapprocher ces deux réalités et soutenir les soignants qui parcourent ces distances, c'est le cœur de notre démarche.

La CPTS ne soigne pas à la place des professionnels. Elle imagine des solutions, les propose et organise des actions que les acteurs du territoire font ensuite vivre. Il y a de belles choses à imaginer et à construire côte à côte.

Plus de mains, pour une vision enrichie

Aujourd'hui, les mains de la CPTS sont celles des professionnels de santé. Ils connaissent finement les enjeux du territoire et s'investissent depuis les débuts du projet. Pour aller plus loin, nous souhaitons ouvrir la CPTS à de nouvelles mains. Chaque regard supplémentaire enrichit nos réponses, et plus nous serons nombreux, plus la tâche sera partagée. Nous souhaitons réunir les professionnels de santé et les usagers.

Car, le soignant est aussi un usager

Pour nous, un professionnel de santé est aussi un usager, ou un futur usager, du système de santé de notre territoire, avec sa famille, ses proches et sa vie ici. « Naître, grandir, travailler, vieillir ici, et y soigner. »

Le parcours de vie est aussi un parcours de soin. Chacune de nos missions accompagne l'un de ces temps de vie, et soignants comme habitants en partagent les mêmes besoins. C'est en les réunissant que nous construirons les réponses les plus justes.

C'est cette volonté commune qui guide nos objectifs pour 2027. C'est aussi dans cet esprit que nous souhaitons construire avec vous, et aux côtés du CLS, les vallées et le visage du soin de demain.

SLIDE 4



3. Nos missions redessinées pour répondre aux besoins de demain

Selon le cadre fixé par l'ARS et la CPAM

Notre projet de santé a identifié une dizaine de problématiques, et l'ARS et la CPAM nous ont confié la tâche de trouver des solutions et de proposer des actions concrètes. L'ACI est signé depuis juin 2026 et la coordinatrice a pris ses fonctions en septembre : la CPTS entre dans une nouvelle étape et voici le calendrier qui nous attend.

Ce que prévoit notre contrat - La CPTS concentre ses premiers efforts sur les missions 1 et 4 :

Mission 1 – Favoriser l'amélioration de l'accès aux soins

(déploiement au plus tard le 16/12/2027)

- Un kit de déclaration du médecin traitant, diffusé dans des lieux stratégiques du territoire
- Un circuit d'orientation des patients sans médecin traitant vers les médecins généralistes volontaires

Mission 4 – Réponse aux crises sanitaires graves

(déploiement au plus tard le 16/12/2027)

- Un diagnostic et un annuaire des ressources du territoire
- Des sessions de formation aux premiers secours pour les professionnels de santé et pour la population

SLIDE 5



Mission 2 – Organisation de parcours pluri-professionnels autour du patient

(déploiement au plus tard le 16/06/2028)

- Une boîte à outils sur les troubles du neurodéveloppement, pour les professionnels et le grand public
- Un protocole de sortie des urgences avec l'hôpital d'Oloron pour les personnes ayant chuté

Mission 3 – Développement d'actions coordonnées de prévention

(déploiement au plus tard le 16/06/2028)

- Deux journées de sensibilisation aux dépistages organisés, avec la CPAM
- La promotion de Mon Bilan Prévention auprès des professionnels et des habitants

Mission Complémentaire – Développement de la qualité et de la pertinence des soins

(déploiement au plus tard le 16/06/2028)

- Des tables rondes thématiques
- Un temps d'échange entre professionnels et structures de santé

SLIDE 6



La question de l'attractivité :

Plusieurs de nos médecins partiront à la retraite dans les prochaines années. Anticiper ces départs est une préoccupation que nous partageons tous. Cela passe par l'attractivité de notre territoire, et d'abord par la qualité de l'accueil réservé aux prochains internes, qui seront peut-être les médecins de demain.

Un professionnel qui envisage de s'installer se demande comment il va s'intégrer, lui et sa famille. Une partie de la réponse se construit avec les collectivités : logement, petite enfance, école, emploi du conjoint.

Le contrat ACI prévoit une mission complémentaire dédiée à cette question : « Actions en faveur de l'accompagnement des professionnels de santé sur le territoire ». Elle porte notamment le kit d'accueil des nouveaux arrivants et l'action « Santé & Bien-être Pro ».

Elle sera engagée dans un second temps. En effet, d'autres acteurs du territoire sont déjà très investis sur cette question. Nous souhaitons trouver notre juste place à leurs côtés. Le sujet est complexe, et nous voulons d'abord bien en comprendre les mécanismes, aux côtés du CLS et des autres partenaires, pour venir ensuite soutenir ce qui existe déjà. Notre participation à la soirée d'accueil des internes en sera une première occasion. Nos actions découleront de ces observations, avec l'objectif de proposer cette mission dès 2028.

SLIDE 7



4. Travailler main dans la main avec le CLS « Montagne béarnaise »

Deux démarches qui se rejoignent sur les mêmes problématiques, chacune avec ses forces.

Le CLS et la CPTS partagent un même fil : la santé à tous les âges de la vie. Les fiches du CLS sont portées par des institutions. La CPTS apporte le réseau des professionnels de santé libéraux et des usagers. Rapprocher nos actions, c'est mieux toucher les habitants, mettre nos ressources en commun et donner plus de visibilité au travail de chacun.

Jeune dans sa mise en route, la CPTS a beaucoup à apprendre des instances déjà installées et engagées depuis plusieurs années sur la santé du territoire. Nous arrivons avec de la volonté et des idées, et nous souhaitons nous inspirer de ce qui fonctionne déjà, dans une posture d'apprenant, au service du territoire.

SLIDE 8



Trois rapprochements possibles

Fiche 12 du CLS – Information en prévention accessible

↔ Mission 1 : le kit de déclaration du médecin traitant

↔ Mission 3 : la promotion de Mon Bilan Prévention

Ces outils pourraient être diffusés ensemble dans les mairies, les France Services et les CCAS.

Fiche 14 du CLS – Cancers et dépistages organisés

↔ Mission 3 : deux journées de sensibilisation aux dépistages avec la CPAM, et une cartographie des acteurs du dépistage

Organisées ensemble, ces journées seraient plus lisibles pour la population.

Fiche 23 du CLS – Information des personnes en perte d'autonomie

↔ Mission 2 : notre répertoire des acteurs de santé du territoire

Avec votre accord, les deux coordinatrices se retrouveront dans un temps dédié pour préciser ces rapprochements et la forme qu'ils pourront prendre.

SLIDE 9



Aujourd'hui, nous voilà rassemblés pour échanger ensemble autour de quatre points, et de tous ceux que vous souhaiterez aborder.

Depuis les origines de ce projet, le chemin fut long, mais notre volonté est intacte et se veut au service d'une vision commune. Le contrat nous engage pour cinq ans : nous avons le temps d'imaginer ensemble des solutions durables. Chaque moyen engagé pourra ainsi nourrir des actions qui s'inscrivent dans la durée, au service des habitants et des soignants du territoire.

SLIDE 10



5. Ce dont nous avons besoin pour y parvenir

Nos demandes découlent directement de ces actions et nos idées prendront vie grâce à celles et ceux qui s'en empareront. Les groupes de travail se reconstitueront d'ici fin décembre 2026 et seront ouverts à toutes les bonnes volontés, pour un démarrage en janvier 2027.

SLIDE 11



1. Nous aider à rassembler et à gagner en visibilité

Chacune de nos actions repose sur l'engagement des soignants : plus ils seront nombreux dans la CPTS, plus nos actions deviendront possibles. Les communes connaissent leurs cabinets, leurs pharmacies et leurs soignants. Vous êtes aussi les mieux placés pour faire connaître la CPTS auprès des habitants. Vous pouvez nous aider à :

- relayer notre appel à adhésion auprès des professionnels de santé de chaque commune ;
- présenter la CPTS en conseil communautaire et en conseil municipal dans les trois vallées ;
- informer la coordinatrice lorsqu'un professionnel de santé s'installe ou quitte une commune, pour que nous puissions l'accueillir et l'associer ;
- faire une place à la CPTS dans la lettre d'information du CLS et dans les supports de communication de la CCHB ;
- relayer nos actions dans les bulletins municipaux et communautaires : dépistages, téléconsultation, orientation des habitants sans médecin traitant ;
- porter la CPTS dans votre bassin de vie, en ambassadeurs de notre démarche.

2. Être identifiée comme partenaire du territoire

- Inscrire la CPTS comme partenaire du CLS 3, selon le cadre et les possibilités du contrat.
- Associer la CPTS en copilote des fiches 14 (dépistages) et 19 (café des partenaires).
- Ouvrir à la CPTS, comme partenaire, les groupes des fiches 10, 11, 12, 16, 17, 20, 23 et 24.
- Conforter la CPTS comme interlocutrice des professionnels de santé de ville auprès de la collectivité.
- Désigner au sein de la CCHB un interlocuteur, élu ou service, pour la CPTS.
- Partager avec nous les projets de santé portés par la collectivité, pour que nous puissions les relayer auprès des soignants.

3. Bénéficier de lieux pour nos réunions, rencontres et actions

- Un lieu d'accueil pour la CPTS et un bureau pour la coordinatrice.
- Des salles pour nos groupes de travail dans les trois vallées : Aspe, Barétous et Josbaig.
- Des salles communales pour les formations aux premiers secours des soignants et de la population.
- Les mairies, les France Services et les CCAS comme lieux de diffusion du kit de déclaration du médecin traitant et du Bilan Prévention.
- Un lieu en haute vallée pour la téléconsultation assistée, par exemple une France Services ou un local communal.
- Une salle, avec le relais des services petite enfance, pour présenter au grand public la boîte à outils sur les troubles du neurodéveloppement.
- Dans le cadre d'un partenariat avec le CLS : des lieux pour les journées de dépistage et pour les cafés des partenaires itinérants.

4. Construire ensemble une démarche autour de l'attractivité

- Une place pour la CPTS dans les temps d'accueil des internes.
- Connaître ce que la collectivité propose déjà aux internes et aux nouveaux soignants, pour pouvoir le relayer.
- Construire ensemble la cohérence entre Ogénie et l'annuaire de la CPTS.

SLIDE 12



Conclusion : ce que la CPTS apporte, ce que le territoire y gagne

La CPTS met au service du territoire le réseau des professionnels de santé libéraux. Elle s'appuie sur des moyens déjà financés par le contrat ACI pour animer des rencontres, indemniser la participation des libéraux et communiquer. Elle fait le lien entre les institutions de santé (ARS, CPAM) et les habitants, grâce à vous et à des structures fortes comme la CCHB.

Concrètement, le territoire y gagne :

- un interlocuteur unique pour joindre les soignants de ville, relayer auprès d'eux les actions du CLS et de la collectivité, ou diffuser un message de santé en cas de crise ;
- un kit et un circuit d'orientation en mairie pour l'habitant qui n'a pas de médecin traitant, alors que 3 375 habitants sont concernés sur le territoire (projet de santé, 2025) ;
- une consultation sans descendre à Oloron pour une personne âgée en haut de la vallée, grâce à la téléconsultation assistée ;
- des habitants formés aux premiers secours dans leur commune ;
- des journées de dépistage organisées au plus près de ceux qui en ont le plus besoin ;
- pour la CCHB, un annuaire des ressources de santé du territoire et un plan de crise à ses côtés.

SLIDE 13



Voilà ce que nous souhaitons construire avec vous. Nous serions heureux d'entendre maintenant vos idées et vos attentes.